

■ **Dr Ing. Paolo Ugolini**, à Lausanne, exploitation d'un bureau d'ingénierie (FOSC du 25.03.1996, p. 1699). Par décision du 12 décembre 2002, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 1794 du 18.02.2003
(00876332 / CH-550.0.064.028-9)